



ANCENIS
-SAINT-
GÉREON

Aménagement du carrefour Tournebride

03

avril

2024

ORDRE DU JOUR

1. CONTEXTE

2. ENJEUX

3. ESQUISSE DU PROJET



Situation du projet



Un axe stratégique pour les mobilités douces et les véhicules

80 cyclistes et trottinettes en une heure le 1^{er} décembre 2023 !

Les trottinettes doivent passer de l'ombre à la lumière

Ancenis-Saint-Géréon — Mercredi matin, durant une heure, policiers municipaux et gendarmes ont contrôlé des dizaines d'usagers de trottinettes. Objectifs : vérifier les équipements de visibilité.

Reportage

Il a suffi d'une heure. Une toute petite heure, mercredi, entre 7 h 15 et 8 h 15. Les gendarmes et policiers municipaux d'Ancenis-Saint-Géréon ont vu défiler près de 80 cyclistes ou usagers de trottinettes électriques, à peine refroidis par la température tout juste positive. « C'est quand même beaucoup pour une ville comme Ancenis, autant de cyclistes et d'utilisateurs de trottinettes, reconnaît un militaire ⁽¹⁾. On en croise de plus en plus. »

Leur présence s'accroît. Et dans une ville moyenne telle que la cité ancennaise, c'est toute une cohabitation sur la voie publique à inventer. Ces dernières semaines, « la mairie a été destinataire de remarques de la part d'automobilistes trouvant que l'on voyait mal certains deux-roues le soir ou le matin lorsqu'il fait nuit », indique le responsable de la police municipale ⁽¹⁾.

Alors, la brigade ainsi que la gendarmerie nationale ont décidé de monter une opération de sensibilisation sur l'éclairage des trottinettes,



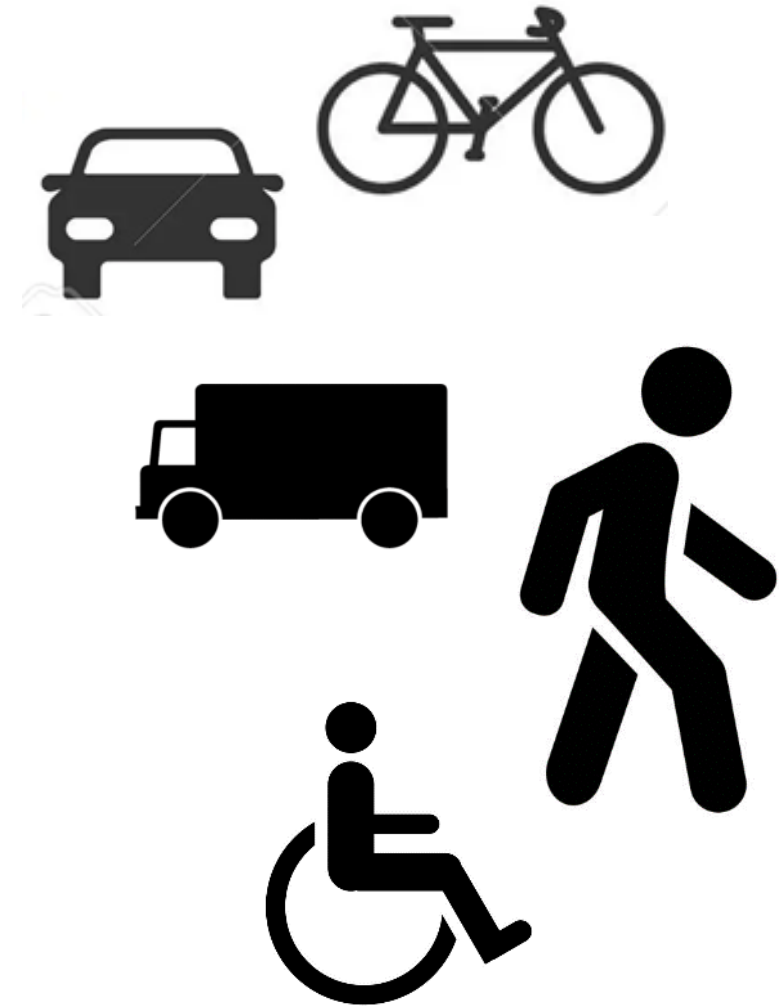
Trottinettes électriques et vélos ont été contrôlés par la police municipale et la gendarmerie, mercredi matin, à Ancenis-Saint-Géréon.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Joubert-Maillard et de la zone de l'Hermitage, principal bassin d'entreprises de l'agglomération ancennaise

pour les trottinettes », signale le responsable de la police municipale. Depuis la rentrée scolaire, l'âge mini-

ment connue de tous les usagers de deux-roues contrôlés. « Ça leur fait une piqûre de rappel », lancent en



Objectifs du projet



Sécuriser et faciliter la traversée du carrefour par les piétons et les vélos



Fluidifier et ralentir la circulation au niveau du carrefour Tournebride et la rue du Tertre



Assurer la continuité des aménagements avec le Bd Bad Bruckenau et les aménagements existants



Améliorer l'image du secteur et conforter le caractère d'entrée de ville



La concertation tout au long du projet

Intégrer les mobilités actives

Intégration de l'association VéloTaf au comité technique du projet

Travail en collaboration avec le service mobilité de la COMPA

Proposer un projet adapté à tous

Travail en détail sur l'esquisse prévu avec l'association Valentin Haüy à l'issue de la réunion publique

Faire le lien avec le patrimoine

Collaboration avec l'association ARRA pour l'analyse du patrimoine bâti



Penser à tous les usages du quotidien

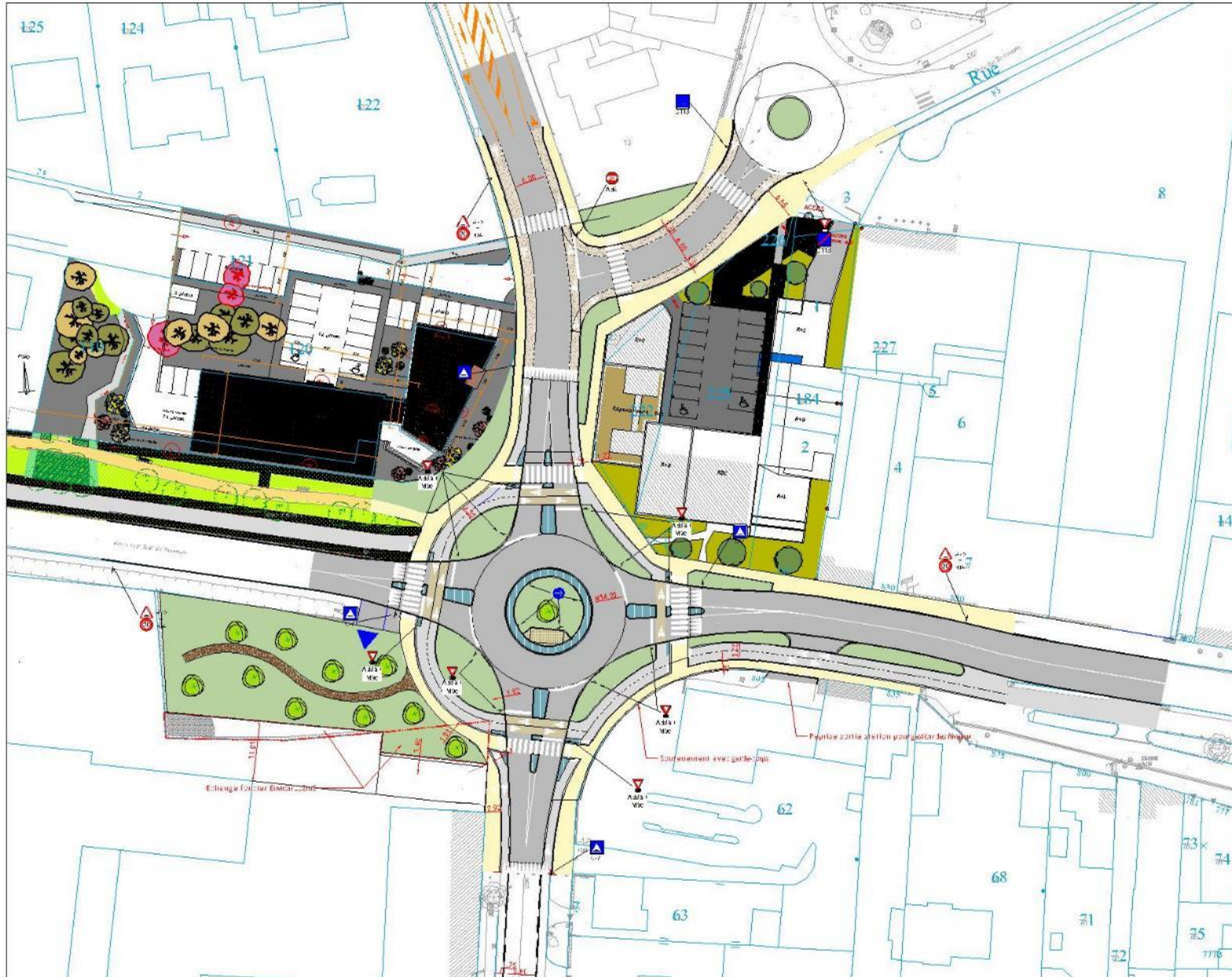
Travail avec le Conseils Consultatifs de Quartiers et des Villages



ESQUISSE du projet



ESQUISSE D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR TOURNEBRIDE



Principes d'aménagement

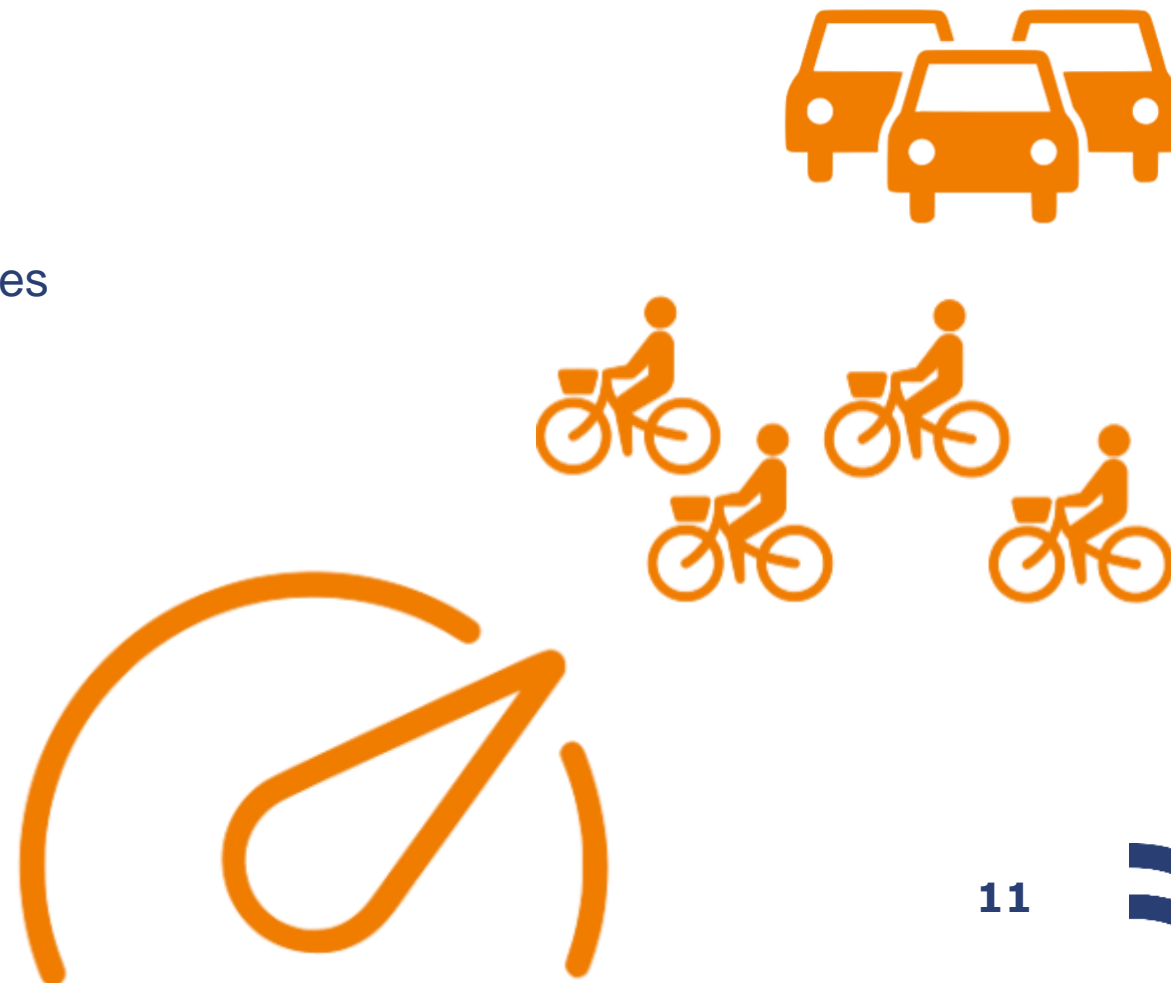


CADRE REGLEMENTAIRE pour assurer la sécurité des plus vulnérables

Le CEREMA recommande de séparer les vélos du trafic motorisé en fonction :

- du trafic motorisé,
- de la vitesse réellement pratiquée par les automobilistes
- du trafic cycliste

L'ensemble du tracé devra permettre de dégager de l'espace autour du giratoire pour créer les trottoirs et les pistes cyclables



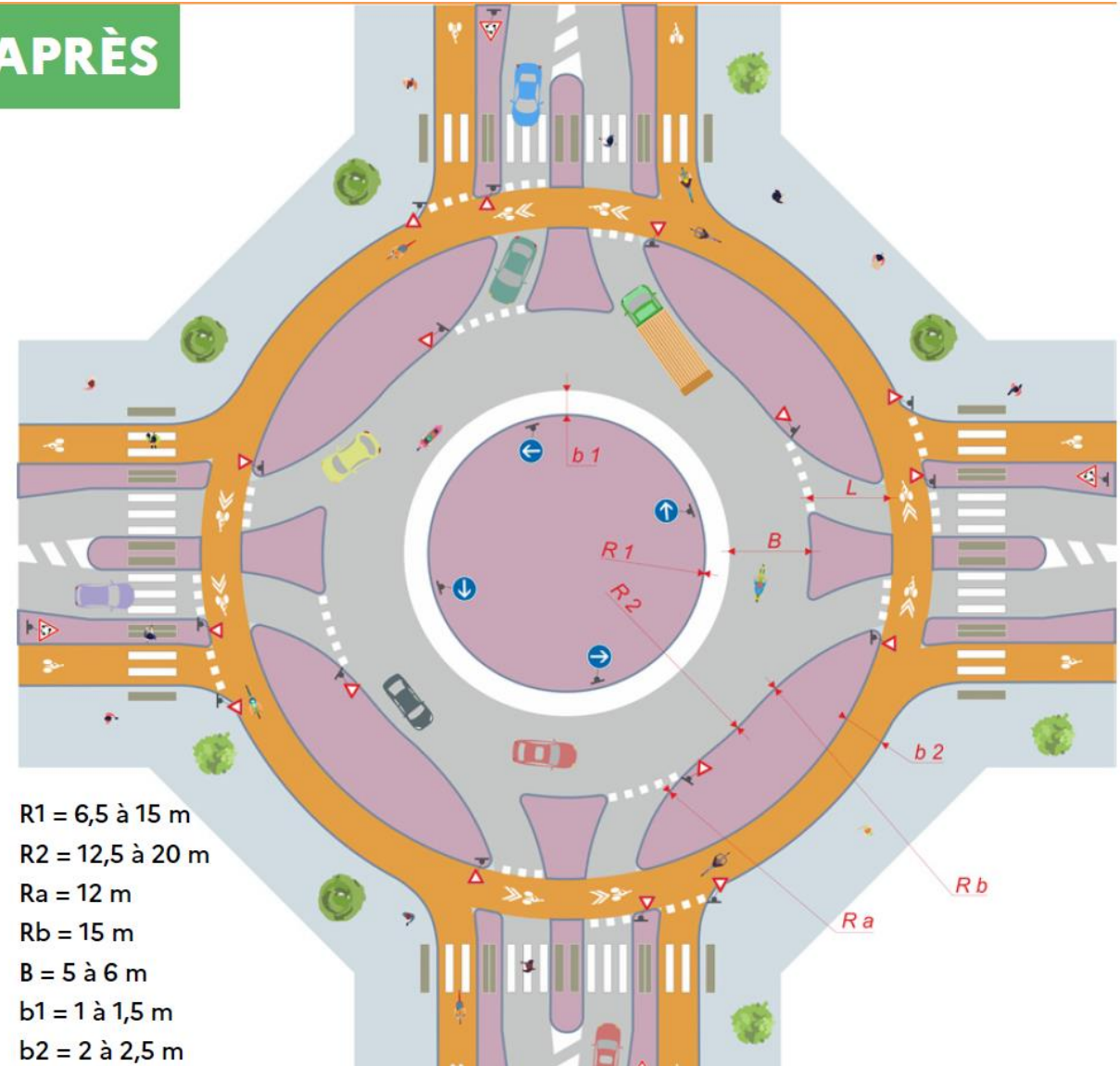
Donner la priorité de circulation aux piétons et cyclistes

- Volonté de créer une piste cyclable séparée de la circulation routière autour du giratoire
- Renforcer la priorité des traversées vélos et piétons par un cédez le passage aux véhicules



Tournebride | Ancenis-Saint-Géréon | Réunion publique du 03/04/202

APRÈS



R1 = 6,5 à 15 m

R2 = 12,5 à 20 m

Ra = 12 m

Rb = 15 m

B = 5 à 6 m

b1 = 1 à 1,5 m

b2 = 2 à 2,5 m

Séparer les usages piétons et vélos

- Différencier les couleurs de revêtement
- Séparer les pistes et trottoirs par un pavé avec relief



Pavé Pav'Guid'

Séparer les usages vélos et voitures côté rue Chateaubriand

- Différencier les couleurs de revêtement lorsque les vélos intègrent la bande cyclable



Principes d'aménagements pour limiter la vitesse

- ➔ Positionnement du giratoire dans l'axe des rues de Chateaubriand, bd Pasteur, bd Bad Brückenau et Avenue Francis Robert
- ➔ Modification du tracé du boulevard Pasteur pour limiter l'effet ligne droite
- ➔ Surélévation de l'ensemble de l'aménagement



Principes d'aménagements pour fluidifier la sortie de la rue du Tertre

Décalage du stop de la rue du Tertre au Nord d'environ 2,5 m.

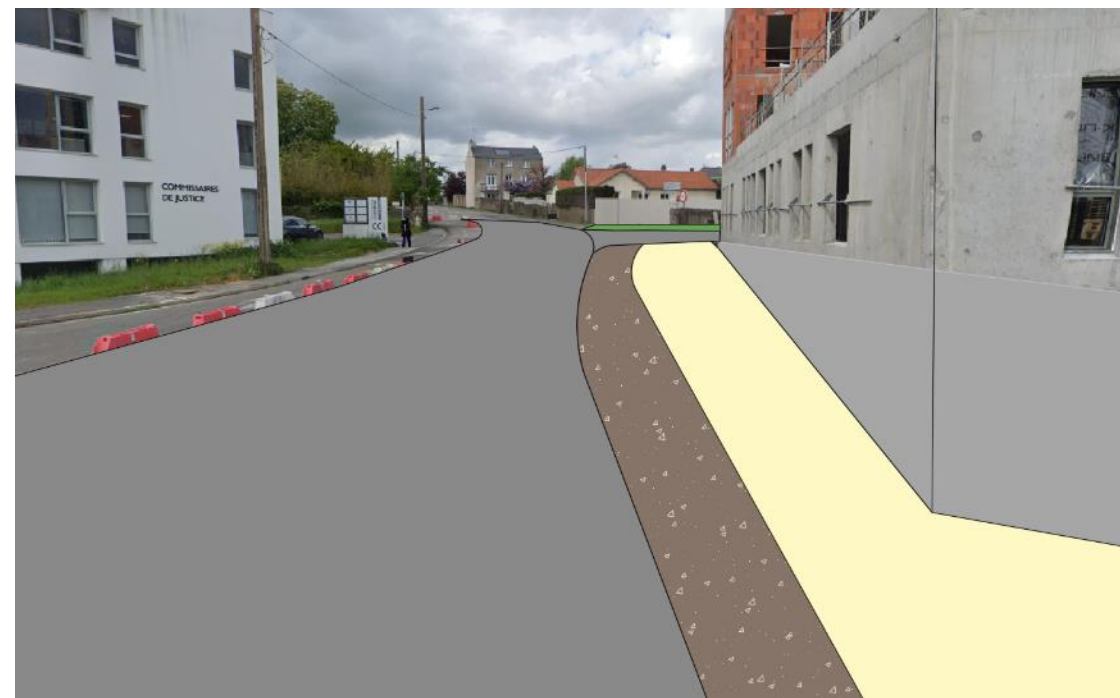
Elargissement de l'espace public côté bâti In Extenso



ESQUISSE D'AMENAGEMENT



AVANT



APRES



Compte rendu des échanges

1. Question : pourquoi ne pas faire un giratoire au carrefour entre la rue du Tertre et la rue R-F de Chateaubriand?

Réponse : Il n'a pas été souhaité faire un giratoire car l'espace est contraint par le bâti. La réalisation d'un mini-giratoire franchissable aurait été envisageable mais ne résoudrait pas le problème de l'insertion des véhicules aux heures de pointe. Les véhicules venant de la rue du Tertre seraient prioritaires devant le flux de véhicules venant du Nord de la rue R-F de Chateaubriand, ce qui reporterait le problème côté rue R-F de Chateaubriand. Ceci n'est pas souhaitable.

2. Question : Pourquoi ne pas avoir prévu une passerelle sur le boulevard Bad Brückenau pour permettre aux piétons de traverser en toute sécurité sur la sortie Ouest?

Réponse : Les piétons seront prioritaires sur le passage piéton. Un cédez-le-passage précédera le passage piétons ce qui renforce l'obligation de s'arrêter pour les voitures.

Par ailleurs l'ensemble du giratoire sera surélevé pour limiter la vitesse des véhicules et permettre aux piétons de traverser plus sereinement.



Compte rendu des échanges

3. Question : les accès à la station Esso sont-ils préservés?

Réponse : oui 2 accès sont maintenus : un sur l'avenue Francis Robert (entrée), un sur le boulevard Pasteur (sortie)

4. Question : Pourquoi ne pas faire un double sens cyclable côté ouest de la rue R-F de Chateaubriand?

Réponse : La piste cyclable se raccroche à l'existant. Par ailleurs basculer l'ensemble des cyclistes pose la question des traversées pour accéder ensuite aux équipements situés à l'Est de la rue R-F de Chateaubriand. Cette alternative pourra être étudiée ultérieurement.

5. Question : Y aura-t-il une obligation pour les cyclistes de rouler sur les pistes cyclables?

Réponse : non ça ne sera pas obligatoire, conformément aux recommandations réglementaires.



Compte rendu des échanges

6. Question : y aura-t-il une séparation physique avec la piste cyclable qui va sur le boulevard Bad Brückenau, car actuellement les voitures sont tentées de s'engager sur la piste cyclable.

Réponse : oui une bordure infranchissable sera mise en place sur le pourtour du giratoire. Visuellement les espaces verts marqueront également la limite.

7 . Question : serait-il possible de mettre une autre couleur que de l'enrobé sur les pistes cyclables sur le pourtour du giratoire?

Réponse : oui c'est envisageable, il paraîtrait cohérent d'opter pour la même couleur retenue pour la bande cyclable en bordure de la rue R-F de Chateaubriand (grenailé ocre)



Compte rendu des échanges

8. Question : quelle solution pour les bouchons en sortie de la rue du Tertre?

Réponse : pas de solution à court terme, la commune travaille à l'élaboration d'un plan de circulation. La phase de diagnostic est en cours.

9. Question : quel aménagement à l'intérieur de l'îlot central?

Réponse : des plantations de végétaux en cépée sont étudiées sous réserve de la profondeur des réseaux sous-jacents.

10. Question : pourquoi la rue Pierre Dautel n'est pas en impasse?

Réponse : cette alternative pourra être étudiée à l'issue de la réalisation du giratoire.



Compte rendu des échanges

11. Question : Comment tourner à gauche quand on est à vélo dans la rue du Tertre et qu'on a 80 ans?

Réponse : une modification de l'aménagement va être étudiée pour permettre aux vélos de circuler à double sens afin que les vélos puissent traverser sur le passage sécurisé.

12. Question : Est-il prévu quelque chose pour l'espace situé à côté de l'ancien magasin d'équipements équins?

Réponse : la commune n'est pas propriétaire des bâtiments.

13. Question : qu'est-il prévu sur la parcelle où la petite maison va être démolie?

Réponse : c'est en cours de définition, mais ce sera quelque chose de simple, aspect naturel.



Compte rendu des échanges

14. Question : quand sera enlevée la palissade d'In Extenso qui gêne la visibilité?

Réponse : *un échange est prévu très prochainement avec in Extenso, ce point sera discuté avec eux.*

15. Question : quel éclairage pour ce nouveau giratoire?

Réponse : *un éclairage routier « classique » est prévu. Des catadioptres pourront être rajoutés sur les ilots bordurés.*





ANCENIS
-SAINT-
GÉREON